

Réf	Dates	Durée	Tarif
VP Sensi RGPD sous-traitance	A définir	3 heures	300 € HT

Avis de l'expert

Cette sensibilisation vise à appréhender la mise en conformité des sous-traitants et des prestataires avec la réglementation et la législation en matière de protection des données (RGPD et loi « Informatique et Libertés », notamment vis-à-vis de leurs obligations spécifiques en matière de sécurité, de confidentialité et de documentation de leur activité.

Elle laissera aux participants un large temps d'expression et de questions à destination du formateur.

Objectifs de la formation

- Être en capacité d'identifier les principaux changements qu'implique le RGPD et les modifications de la loi « Informatique et Libertés »
- Pouvoir analyser les implications opérationnelles en tant que sous-traitant
- Définir et mettre en œuvre un plan d'actions pour tendre vers la conformité vis-à-vis de la protection des données en qualité de sous-traitant

Public

- Tout sous-traitant, prestataire traitant de données personnelles pour le compte de Responsables de traitements, RSSI, responsable qualité, auditeur interne et externe

Pré-requis

Aucun

Programme

1. Les impacts du RGPD et loi « Informatique et libertés » pour les sous-traitants
 - Introduction
 - Le cadre législatif et réglementaire
 - Définitions et principes fondamentaux
 - Les acteurs impliqués dans le traitement de données
2. Sous-traitant : Entre obligation et conformité
 - Registre des sous-traitants
 - Le Délégué à la Protection des données (DPO)
 - La sécurité et confidentialité : les mesures à mettre en œuvre
 - Contrat de sous-traitance : comprendre les obligations des parties
 - Le Privacy by Design et by Default
3. Entre obligations de conseil et de coopération avec les Responsables de traitements :
 - Information et droits des personnes concernées par les données traitées
 - Le consentement et les règles de recueil
 - Le Principe d'Accountability et sa mise en œuvre
 - Assistance et conseil vis-à-vis des Analyses d'Impact à la Protection des Données (AIPD/PIA)
 - Gestion de la violation de données
4. Les règles spécifiques aux cas particuliers
 - Les prestataires de service SaaS
 - La prestation d'hébergement de données de santé
 - Le cloud computing

Les plus de cette formation

- ✓ Cette sensibilisation est animée par un formateur expérimenté qui propose une approche très pédagogique
- ✓ 1/3 du temps laissé à l'expression des participants et aux échanges
- ✓ Support de cours remis sur clé USB ou lien de téléchargement.

Inscription

Renseignements et inscriptions au +33 (0)3 87 62 06 00 ou commercial@ageris-group.com

Votre inscription donne lieu à l'établissement d'une convention de formation professionnelle sur demande.

Chaque participant reçoit une convocation lui donnant toutes les indications nécessaires sur l'organisation matérielle de sa formation 2 semaines avant le début de sa formation.

Organisme de formation n°4157 02486 57 du 16/05/2006

DataDock Nr 0034584

